

La postière est partie à la retraite

C'est avec une certaine nostalgie que Bernadette Luquain a effectué son dernier jour au bureau de poste d'Agonac, le 29 juin. Elle a débuté sa carrière postale en 1976, au bureau de poste de Champagne-de-Belair, au départ en remplacement d'un congé de vacances. Puis, Bernadette a très rapidement enchaîné des remplacements au guichet, à la cabine côté courrier, et au bureau de poste de Brantôme, mais aussi à Saint-Pardoux-la-Rivière, Mareuil, Piégut, Villars, Bourdeilles, lui permettant d'acquérir de très grandes connaissances postales.

« J'ai été heureuse »

Durant quelques mois, elle a quitté les rangs de la Poste pour travailler dans un cabinet dentaire. Elle est vite revenue auprès de l'entreprise postale, où elle a obtenu son CDI en 1993. C'est à partir de là, qu'elle a géré le bureau d'Agonac en tant que responsable. Pendant ces vingt-sept dernières années, elle a fait bénéficier les usagers de son affabili-



Bernadette Luquain, postière attitrée d'Agonac, est partie à la retraite fin juin. PHOTO PAUL PLAZA

té et de son professionnalisme. Ainsi, en ce 29 juin, pour son dernier jour, Christelle Boucaud, la maire, accompagnée d'élus et de plus d'une centaine de personnes, lui ont fait une surprise en s'étant réunis devant le bureau de poste, lors de sa sortie pour lui souhaiter une très bonne retraite. Bernadette Luquain, émue, a adressé quelques mots à l'ensemble des personnes, tout en témoignant de son travail et des évolu-

tions de son métier : « *Je suis fière d'être postière car la fonction est enrichissante et humaine. J'ai été heureuse de l'exercer tout au long de ma carrière. Aujourd'hui à l'heure de ma retraite, je suis un peu triste de quitter cette relation que j'ai eue avec les clients dont beaucoup d'entre eux sont même devenus des amis. Mon souhait de départ est que la présence postale perdure encore longtemps* ».

La Patriote appelle à plus de respect sur les terrains



Émile Maly, Denis Roussarie (président) et Francis Desmarthon (trésorier). PHOTO P. P.

Une cinquantaine de personnes a assisté à l'assemblée générale de la Patriote qui s'est tenue le 3 juillet dernier. La maire Christelle Boucaud, absente, était représentée par Bernadette Luquain, responsable de la commission associative, François Courtney premier adjoint et deux conseillers municipaux, Jean-Marie Geneste, également président de l'amicale des Anciens de la patriote, et Fabienne Négrier.

Le président du club, Denis Roussarie, a ouvert l'assemblée générale en félicitant tous les joueurs et dirigeants, « et en particulier ceux de l'équipe A pour leur accession en D3 pour la saison 2019/2020 ».

Le club a fêté son 110^e anniversaire

Il a ensuite évoqué la gouvernance associative défaillante de 2018, le redémarrage de l'association avec 300 € en caisse et des comportements agressifs et irrespectueux sur le terrain. « Il serait bon de retrouver le même esprit de La Patriote qui, lors la saison 1981/1982, avait obtenu le challenge du fair-play remis par la ligue de Football d'Aquitaine », a-t-il lancé.

Concernant la saison 2019/2020, « une amélioration s'est faite ressentir, les sanctions ayant été moins nombreuses », a déclaré Denis Roussarie avant de conclure : « 2019 nous a permis de mieux appréhender les contraintes administratives et humaines afin de reconstruire ce club au passé prestigieux. La Patriote a tenu un rôle de lien social tout au long de son existence et doit faire perdurer cette feuille de route ». En suivant, Émile Maly a pris la

parole pour détailler le rapport d'activité : en 2019, La Patriote n'a eu qu'une activité sportive centrée sur la pratique du football mais a commémoré son 110^e anniversaire en octobre. Pour le championnat départemental 2018/2019, deux équipes seniors étaient engagées : l'équipe A en D4 termine seconde et accède en D3 pour la saison 2019/2020. L'équipe B en D4 (poule de brassage) termine troisième et continue la saison 2019/2020 en D4. Une équipe a été engagée en 2018/2019 en coupe de la Dordogne et dans le challenge Série-Pub (à noter un engagement également dans le championnat Futsal saison 2019/2020).

Dans le cadre de l'entente avec le club de Château-l'Évêque, une quinzaine de jeunes - dont quatre à Agonac - ont pu pratiquer ce sport. Le nombre de licenciés pour 2019/2020 est de 61, ce qui est en nette augmentation par rapport aux 45 de 2018/2019. Le rapport financier a été détaillé par le trésorier Francis Desmarthon. L'exercice 2019 s'est soldé par un excédent de gestion de 860,16 € (trésorerie 3959,78 €, compte de tiers-1948,05 €). Le montant des licences est de : 40 € (juniors / seniors / vétérans) ; 25 € (U6 /

U16) ; 25 € (dirigeants) ; 40 € (joueur dirigeant) ; 20€ (membre bienfaiteur).

Emmanuel Camancho entrainera l'équipe B en D4 (poule de brassage) et Farid Zeroual sera chargé de faire le lien entre les joueurs et le comité directeur.

« De trop nombreux cartons jaunes et rouges »

Lors de son intervention, le trésorier a également fait part de son fort mécontentement concernant « les trop nombreux cartons jaunes et rouges des joueurs pouvant être évités et impactant très fortement le budget du club malgré un léger mieux par rapport à la saison précédente ».

Une date doit être prise avec la municipalité pour faire un point concernant la remise en état de la pelouse et des vestiaires du stade qui en ont bien besoin.

Concernant les enfants, La Patriote et Château-l'Évêque se sont rapprochés de la commune de Brantôme, créant un partenariat avec l'association Jeunesse Beauronne et Dronne, présidée par Olivier Ely.

Ce rapprochement permet de renforcer les catégories des équipes de jeunes. Un appel est lancé à toutes personnes ayant du temps de libre pour assurer les accompagnements des enfants lors des déplacements sur les terrains d'accueil pour chaque catégorie.

Cette assemblée s'est terminée par la reconduction du bureau et un repas convivial a clôturé la soirée.

■ Correspondant DL
Paul Plaza.
Tél : 06 16 21 69 76.
paul.plaza@orange.fr

ELECTIONS SÉNATORIALES

Serge Mérillou et Christelle Boucaud se lancent dans la course

■ Les élections sénatoriales se dérouleront le 27 septembre.
 ■ Serge Mérillou est le second candidat déclaré après Jean-Pierre Cubertafon.
 ■ Il est le premier candidat présenté par le PS et aura pour suppléante Christelle Boucaud.

Philippe JOLIVET
 pjolivet@dordogne.com



Lof sur le non cumul des mandats oblige, Serge Mérillou, s'il était élu, s'engage à ne conserver que son mandat de conseiller départemental. PHOTO ROMAIN LONGIERAS

Bernard Cazeau (LREM) et Claude Bérít-Debat (PS) ne se représentant pas à leur propre succession, les deux sièges périgourdiens seront donc à pourvoir le 27 septembre, afin de représenter la Dordogne au Sénat. De quoi aiguïser les appétits.

Un peu moins de 1 300 grands électeurs seront appelés aux urnes pour désigner les deux nouveaux sénateurs. Pour l'heure, outre Jean-Pierre Cubertafon (lire par ailleurs), le seul candidat déclaré est le socialiste Serge Mérillou qui aura pour suppléante Christelle Boucaud.

Pour la défense des territoires ruraux

Maire de Saint-Agne, conseiller communautaire, conseiller départemental et président du SDIS, Serge Mérillou veut s'inscrire dans le chemin tracé par le sortant Claude Bérít-Debat dont il a été le suppléant sur son premier mandat, de 2008 à 2014. « Nous partageons avec Christelle un certain nombre de valeurs, l'engagement politique dans nos collectivités et également un engagement dans le mouvement associatif. »

Sur le plan professionnel, Serge Mérillou peut s'enorgueillir d'un atout de taille : une parfaite connaissance du monde agricole et de ses problématiques, puisqu'il a été directeur adjoint de la chambre d'agriculture. Il estime avoir la capacité de travailler avec des élus de tous bords et avoir une certaine capacité de rassemblement. « J'ai été réélu pour un sixième mandat avec 95 % des voix et quand je vois les scores à la présidentielle et aux Européennes de la gauche, je me dis que beaucoup de gens de tous bords ont voté pour moi. »

Le ticket formé avec Christelle Boucaud est, dit-il, complémentaire. « Je viens d'une commune très rurale et elle d'une commune plus urbaine située dans l'agglomération ». Tous deux partagent

un même attachement aux services publics de proximité. « Et nous considérons que les collectivités locales sont malmenées avec, par exemple, la suppression de la taxe d'habitation qui, même si elle est compensée, ne remplace pas la possibilité de lever l'impôt. Nous sommes aussi attachés à notre modèle social lui aussi malmené, et nous pensons que les collectivités locales sont un atout important dans le maintien de l'activité économique. »

Le soutien de Claude Bérít Débat

Et c'est avec enthousiasme que la maire d'Agonac a accepté d'être suppléante de Serge Mérillou. « Nous avons la même vision du territoire. Nous sommes tous les deux animés par la rigueur et

l'envie de travailler pour la défense de nos territoires. Et le mandat de sénateur est primordial pour pouvoir agir en tant que parlementaire ».

Les deux candidats se disent fiers du soutien de Claude Bérít-Debat, « qui a été exemplaire dans sa défense de nos collectivités ». Le sénateur sortant croit en cette candidature, « pour les valeurs qu'ils portent et leur état d'esprit ». « Serge a les capacités pour être sénateur de la Dordogne et représenter les col-

lectivités territoriales. Il connaît bien les leviers du financement des collectivités et on a besoin au Sénat de gens ancrés dans le réel qui connaissent les problématiques. Et son avantage ce sont ses connaissances des problématiques agricoles à l'heure où la Pac va être rediscutée. Enfin j'apprécie sa fidélité en politique, contrairement à ceux qui ont des parcours sinueux ». Un petit tacte opportun à Bernard Cazeau passé chez LREM. « J'espère bien que nous aurons deux parlementaires socialistes. »

Du pain sur la planche

Le Sénat est actuellement tenu par une majorité de la droite et du centre, et selon Claude Bérít-Debat il y a peu de chances que cela change, « mais le PS reste le premier groupe d'opposition et devrait avoir entre 65 et 75 élus avec un groupe constitué et des moyens pour exister comme des collaborateurs qui permettent de peser dans le débat ».

Et si Serge Mérillou est élu, il plongera très vite dans le grand bain avec des dossiers de taille comme la Pac avec un nouveau ministre de l'Agriculture (Julien Denormandie). Mais aussi la réforme des retraites, « stoppée par la pandémie et que nous pensions enterrée », précise Claude Bérít-Debat.

Au programme aussi, la réforme du chômage qui était à l'arrêt et la réforme de la dépendance. Une élection qui passionne rarement et pour Claude Bérít-Debat, « soyons clairs, le sénateur a les mêmes prérogatives que le député. Toutes les lois votées passent par le Sénat ».

Cubertafon déjà en piste

Le député du Périgord vert a dû annoncer sa candidature plus tôt que prévu après des indécisions. Il est toujours dans l'attente d'une réponse de sa suppléante mais partira sous l'étiquette MoDem et sera soutenu par LREM.

Une candidature qui allait de soi pour lui. « Je suis parlementaire, j'ai un passé de maire et j'ai de bonnes relations avec les élus. » Il assure n'avoir aucune frustration en tant que député : « J'y ai beaucoup appris et j'ai un bon bilan, mais je pense que ce n'est pas la meilleure chambre d'écho pour faire entendre la voix de la ruralité. Je pense que le Sénat est une chambre plus stratégique et à l'écoute des élus locaux ».

Le défi de la décentralisation

Les deux sortants ne se représentant pas, Jean-Pierre Cubertafon y a vu une opportunité. « Et ce qui a motivé ma décision, c'est que le Gouvernement semble aller vers une nouvelle étape de la décentralisation. Le Sénat me permettra peut-être de peser de manière plus forte sur les discussions et de faire entendre la voix du Périgord. »

Il compte aussi s'appuyer sur son expérience de député « pour



Le député partira sous l'étiquette MoDem et sera soutenu par LREM. PHOTO ARCHIVES DL

être opérationnel rapidement ». Sa candidature interroge en tout cas à gauche. « Il est déjà député aujourd'hui, je me demande ce qui guide sa volonté de devenir sénateur », se demande Serge Mérillou. Claude Bérít-Debat a sa théorie : « est-ce pour transmettre son siège à son suppléant qui est aussi son attaché parlementaire ? » Et Christelle Boucaud de conclure : « la majorité a modifié la loi pour que cela soit possible puisque le suppléant ne pouvait siéger qu'en cas de décès du titulaire ou de sa nomination comme secrétaire d'État ou ministre. Sans ça, il fallait une nouvelle élection. »

Les partis politiques en négociations

Au Parti socialiste, la seconde candidature est gelée au plan national. « Le temps d'une décision avec les partenaires des autres formations de gauche pour arriver à un accord programmatique et politique pour les prochaines échéances sénatoriales et départementales, pour une éventuelle candidature commune dont le titulaire ne serait pas forcément socialiste », explique le premier secrétaire du PS en Dordogne, Émeric Lavitola.

Un accord qui, selon lui, serait une première historique et qui « prouverait notre volonté d'union de la gauche » sur l'exemple des municipales à Périgueux. « Nous pensons qu'il faut se rassembler et coupler cette accord avec d'autres échéances ».

Une union nécessaire pour lui, afin de faire barrage à la politique gouvernementale. « On l'a vu aux municipales, la gauche rassemblée, c'est une gauche qui gagne et qui met au cœur de son projet

les questions sociales et écologiques. »

Du côté de LREM, on reste très prudent. « Il y a potentiellement deux candidats mais nous ne pouvons dire si nous en présenterons deux. Nous sommes en train de travailler avec différentes personnalités », explique Christophe Najem, responsable de LREM en Dordogne. Un candidat de la majorité présidentielle est déjà sorti du bois, avec Jean-Pierre Cubertafon (lire ci-contre), « à qui le comité politique de Dordogne de LREM, composé des différents comités et des parlementaires, apporte tout son soutien ».

À droite, on ne se bouscule pas

Chez les Républicains, rien n'est encore défini. À tel point que la commission nationale d'investiture qui devait se tenir cette semaine à Paris, a été repoussée à la semaine prochaine. « Et ce n'est pas sûr que nous ayons une

décision à son issue », explique le président des Républicains en Dordogne, Dominique Bousquet. « Nous avons été élus dans nos intercommunalités il y a une semaine, il est donc difficile de dire aux gens que l'on s'est battu pour ces postes et de laisser nos élus et nos concitoyens pour être candidat à Paris. »

Et celui-ci de confier qu'on lui a proposé de se présenter il y a quelques mois. « Mais j'avais refusé, expliquant que je préférerais gouverner pour l'intercommunalité. » Comme d'autres, il veut donner la priorité au local puisque la loi sur le non cumul des mandats ne permet plus d'être à la fois sénateur et membre d'un exécutif. « Ceux qui avaient le profil avec des mandats et de l'expérience ne sont pas intéressés car ils briguent des vice-présidences ou de syndicats (SMD3, SDE...). Bref, les gens ne se battent pas pour y aller. Donc on cherche des compromis. »

P. J.

La foire aux vins annulée par précaution



Lors de sa dernière réunion, le bureau du Comité des fêtes a décidé d'annuler la foire aux vins qui devait se tenir les 1^{er} et 2 août. Il s'agit d'une année blanche pour le Comité des fêtes puisque toutes les animations prévues ont toutes été annulées. Serge Bouthier, président du comité s'est justifié en indiquant que cette manifestation attirait chaque année « *de très nombreux visiteurs et exposants venant de tous les coins de France, nous avons attendu le plus longtemps possible pour prendre cette décision, laquelle est dictée par notre volonté de freiner la propagation du virus et de ne pas faire prendre de risques inutiles à qui que ce soit, exposants, bénévoles, visiteurs...Les différents scénarios envisagés n'ont pas été concluants, et nous n'avons pu prendre que cette décision à contrecœur.* » Un courrier a été adressé à tous les exposants s'étant inscrits pour leur faire part de cette décision exceptionnelle et inattendue. Le président a clôturé la réunion en donnant rendez-vous en août 2021 pour la 36^e foire aux vins. PHOTO ARCHIVES DL.

Le cinéma en plein air a rassemblé 150 personnes



150 spectateurs ont assisté, samedi soir, à la séance de cinéma en plein air organisée à Agonac, place du 11-Novembre. Les précautions sanitaires ont été respectées concernant la distanciation des chaises installées et par le port du masque rendu obligatoire. Ce fut une première car cette année la séance s'est déroulée sur la place du 11 Novembre, celle-ci étant pratiquement terminée. Avant la projection du film *La bonne épouse*, la chorale Belle et rebelle a donné de la voix en reprenant une dizaine de chansons sous la direction de Romain Costes, de l'IMR Périgueux. Christelle Boucaud, maire de la commune, s'est également adressé aux spectateurs. Elle a indiqué que cette place du 11-Novembre sera officiellement inauguré le printemps prochain. Elle a également confirmé que le forum des associations se tiendra le 25 septembre. C'est vers 22 heures que le film a été projeté. Les spectateurs ont passé une agréable soirée conviviale comme il n'y avait plus eu depuis plusieurs mois dans la commune, ayant pour principal souhait, que la situation sanitaire s'améliore afin que les animations puissent y revenir comme auparavant. PHOTO PAUL PLAZA